

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE PROMUTUEL BORÉALE TENUE LE 17 JUIN 2020 À 17 H 00 EN MODE VIRTUEL

AGA-2020-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

À 17 h 00, le Président, M. Jean Cotten déclare l'assemblée générale annuelle de Promutuel Assurance Boréale officiellement ouverte. Il enchaîne en souhaitant la bienvenue à tous les membres-assurés et en les remerciant pour leur participation.

M. Cotten s'informe à savoir s'il y a quorum. À titre de Secrétaire, M^{me} Kathy Bélanger confirme que le quorum est atteint avec trente (30) membres de la Société. L'article 4 du Règlement intérieur spécifique de la Société, stipule qu'un minimum de vingt-cinq (25) membres de la Société est requis pour constituer le quorum.

M^{me} Bélanger donne quelques directives aux membres-assurés afin de s'assurer du bon déroulement de l'assemblée.

AGA-2020-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président, M. Cotten, procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION : RAGA-2020-06-01

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Magella Bergeron **d'accepter** l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2020-06-03 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE PORTANT SUR L'AVIS DE CONVOCATION

M. Cotten invite M^{me} Bélanger à faire le rapport sur l'avis de convocation. M^{me} Bélanger confirme à l'assemblée qu'un avis de convocation indiquant le lieu, la date et l'heure de la présente assemblée a été diffusé sur le site Internet de la Société le 2 juin 2020, soit plus de quinze (15) jours, mais moins de quarante-cinq (45) jours de la date de l'assemblée. Une mention indiquait les sièges en élection, la procédure à suivre pour poser sa candidature et la procédure à suivre pour les membres qui désiraient se faire représenter à l'assemblée.

Compte tenu du rapport fourni par la secrétaire, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

RÉSOLUTION : RAGA-2020-06-02

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Sylvain Fréchette **de renoncer** à la lecture de l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2020-06-04 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 22 MARS 2019

Considérant que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2019 était disponible sur le site Internet de la Société, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture du procès-verbal.

RÉSOLUTION : RAGA-2020-06-03

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Rosaire Corriveau **de renoncer** à la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président propose au nom du Conseil d'administration l'adoption du procès-verbal, tel que présenté.

RÉSOLUTION : RAGA-2020-06-04

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Guy Roberge **d'adopter** le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2019, tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Considérant que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mars 2019 était aussi disponible sur le site Internet de la Société, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture du procès-verbal.

RÉSOLUTION : RAGA-2020-06-05

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M^{me} Sophie Vincent **de renoncer** à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président propose au nom du Conseil d'administration l'adoption du procès-verbal, tel que présenté.

RÉSOLUTION : RAGA-2020-06-06

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Gilbert Brassard **d'adopter** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mars 2019, tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AGA-2020-06-05 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

M. Jean Cotten s'adresse aux membres-assurés. Il rappelle que, tel que prévu par la Loi, les membres-assurés peuvent s'informer sur l'administration générale du Conseil d'administration, étant donné qu'être membre d'une société mutuelle leur accorde le privilège de s'informer des résultats généraux de leur assureur.

Pour débiter, M. Cotten précise que le territoire de la Société s'étend de Témiscamingue-Sud jusqu'aux Laurentides et exprime que l'orientation de la Société est et demeure d'être présente sur tout le territoire et d'être près de tous nos membres.

De plus, M. Cotten revient sur les précipitations de neige importantes en début d'année 2019, qui ont engendrées des pertes importantes pour la Société et tient à souligner le revirement extraordinaire de toute l'équipe de la Société pour terminer l'exercice financier avec un excédent.

M. Cotten présente les membres du Conseil d'administration. Il fait état des rencontres du Conseil d'administration et des différents comités.

Pour terminer son rapport, il présente les membres siégeant au Groupe Promutuel avec des rôles qui comptent pour exprimer les besoins de notre mutuelle et remercie chaleureusement les membres-assurés pour leur présence et leur souhaite bonne soirée.

AGA-2020-06-06 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Kathy Bélanger s'adresse à l'auditoire. Pour débiter, elle présente les membres de l'équipe de direction et les remercie de leur travail exemplaire. Elle souligne que sans leur dévouement et leur conviction, un tel redressement dans l'année n'aurait pas été à cette hauteur.

Elle revient également sur les points importants de l'année 2019, tels que :

- Les cocktails météo;
- La rareté et la disponibilité de la main d'œuvre;
- La pression à la hausse des coûts de sinistres.

M^{me} Bélanger poursuit en présentant Promutuel Boréale en chiffres et remercie publiquement tous les employés ainsi que les administrateurs.

Pour terminer son rapport, elle soumet que la Société est bien présente dans la communauté par le versement de dons et commandites, soit plus de 150 000 \$ en 2019.

AGA-2020-06-07 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

La Secrétaire enchaîne avec la présentation des résultats de l'exercice financier qui se détaillent comme suit au 31 décembre 2019 (en milliers de dollars) :

Primes souscrites	69 058 \$
Primes nettes gagnées	47 547 \$
Indemnités et frais inhérents	46 082 \$
Sinistres nets	32 383 \$
Total des frais nets	12 162 \$
Résultat d'assurance	3 002 \$
Résultat avant impôts	2 672 \$
Résultat net	1 763 \$
Résultat étendu	1 308 \$

Les membres semblent satisfaits de la présentation des états financiers, puisqu'aucune question n'est posée sur les résultats.

AGA-2020-06-08 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

AGA-2020-06-09 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

À la demande du Président, la Secrétaire d'assemblée fait rapport sur les mises en candidatures. Trois (3) mises en candidatures ont été reçues dans les délais prescrits et sont conformes aux dispositions du Règlement intérieur spécifique de la Société. Voici les sièges en élection et les noms des candidats:

Au siège numéro 3, Secteur « Ouvert », M^{me} Vanessa Mahoney a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 4, Secteur « Rouyn-Noranda », M. Jean Cotten a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 9, Secteur « Abitibi-Ouest », M. Rosaire Corriveau a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Puisqu'une seule candidature a été reçue pour chacun des sièges, M^{me} Bélanger déclare donc élus par acclamation :

M^{me} Vanessa Mahoney est réélue au siège numéro 3;

M. Jean Cotten est réélu au siège numéro 4;

M. Rosaire Corriveau est réélu au siège numéro 9.

M^{me} Bélanger et M. Cotten offrent leurs félicitations aux candidats.

AGA-2020-06-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie chaleureusement les membres de leur présence et déclare l'assemblée levée à 17 h 35.

JEAN COTTEN
PRÉSIDENT

KATHY BÉLANGER, CPA, CA
SECÉTAIRE